



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

agences postales

Question écrite n° 10018

Texte de la question

M. Jean-Jacques Weber attire l'attention de M. le secrétaire d'Etat à l'industrie sur les vives inquiétudes des usagers, élus et agents des postes suite au projet de suppression de certains bureaux de poste en milieu rural dans le Haut-Rhin. La restructuration et la concentration des services entraîneraient en effet le déplacement de nombreuses entités vers d'autres départements compromettant ainsi gravement à la fois la situation des agents des postes en place ainsi que toute perspective d'embauche. Aussi, lui demande-t-il de tenir le plus grand compte de l'importance du maintien des services postaux en zone rurale et de lui préciser les intentions du Gouvernement dans ce domaine, en ce qui concerne tout particulièrement le département du Haut-Rhin.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Jacques Weber](#)

Circonscription : Haut-Rhin (6^e circonscription) - Union pour la démocratie française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 10018

Rubrique : Postes

Ministère interrogé : industrie

Ministère attributaire : industrie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 9 février 1998, page 645

Question retirée le : 27 avril 1998 (Retrait pour cause de question identique)